

ENDUIT GRANITÉ DE ROCHE - TOUPRET DECORATION

1-IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commercial :	ENDUIT GRANITÉ DE ROCHE à cirer
Usage normal :	Enduit de Décoration en pâte.
Nom, adresse complète :	TOUPRET SA 24, rue du 14 juillet F 91813 Corbeil-Essonnes Cedex
Téléphone de la société :	01 69 47 20 20
Fax :	01 60 75 87 11

2- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description :	Préparation à base de liant, d'additifs et de charges.
Composants dangereux :	Cette préparation ne contient pas de substance présentant un danger selon la directive 67/548/CEE.

3- IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :	Néant
Effets néfastes sur la santé :	Néant
Effets sur l'environnement :	Néant
Dangers physiques et chimiques :	Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.
Classification de la préparation :	Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon la Directive 1999/45/CE.

4- PREMIER SECOURS

Cas général :	En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Après inhalation :	Non spécifiquement concerné (produit aqueux).
Après contact avec la peau :	Laver avec de l'eau savonneuse.
Après contact avec les yeux :	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 10 min en maintenant les paupières bien écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologue.
Après ingestion :	En cas d'ingestion accidentelle, faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

5- MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés :	Tous les agents d'extinction sont utilisables : eau pulvérisée, mousse, poudre.
Recommandations :	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Non nécessaires.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Méthode de nettoyage :	Récupérer le produit au maximum. Eviter toute pénétration dans les égouts. Pour l'élimination des résidus se reporter au § 13

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

Informations générales :	Aucune précaution particulière n'est nécessaire.
Manipulation :	
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :	Aucune.
Précautions à prendre contre un incendie ou explosion :	Aucune.
Stockage :	Pas de consigne spéciale vis-à-vis de la sécurité.
Conditions de stockage :	Pour garantir la qualité et les propriétés du produit, conserver :
- Recommandées	- le récipient bien fermé, - à l'abri du gel, - à une température ne dépassant pas 30°C.
- Contre-indiquées :	Possibilité de développement d'une contamination bactérienne, en cas de stockage prolongé et/ou dans un récipient mal nettoyé ou non clos.
Matériaux d'emballage :	Ceux d'origine.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures générales de protection et d'hygiène :	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Valeurs limites d'exposition :	Non applicable.
Protection individuelle :	
- Protection respiratoire :	Non nécessaire.
- Protection des mains :	Non nécessaire.
- Protection des yeux :	Non nécessaire.
- Protection de la peau :	Après contact avec la préparation, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique :	Pâte
- Couleur :	Crème
- Odeur :	Spécifique au produit.
- pH :	Neutre.
- Ebullition	100° C.
- Point d'éclair :	Non Concerné (produit aqueux).
- Densité :	environ 1,65
- Solubilité dans l'eau :	Dispersable (en toutes proportions).
- Quantité de C.O.V :	< 0,3 %

10- STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.
Réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales de stockage. Pas de produit de décomposition dangereux dans les conditions normales de stockage.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. La préparation a été examinée suivant la méthode conventionnelle de la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE et non classée.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.	
Informations générales :	Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Aucune perturbation environnementale n'est à craindre si le produit est manipulé et utilisé dans les règles de l'art.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :	
Recommandations :	Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau.
Méthode d'élimination :	Elimination sans précautions particulières dans les ordures ménagères. Respecter la réglementation locale en vigueur.
Emballages souillés :	Recyclable. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette préparation est classée non dangereuse selon les réglementations transports de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Cette préparation n'est pas soumise à l'étiquetage selon la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.

Etiquetage selon la Directive 2004/42/CE (réduction des émissions de composés organiques volatiles) :

Catégorie :	A/1 revêtements à effets décoratifs
Seuil :	300 g/l en 2007 et 200 g/l en 2010 – produit en phase aqueuse
Valeur de cette préparation :	maximum 5 g/l soit 0,3 %

16- AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées : pour plus de détails, se reporter à la fiche technique.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations européennes et nationales.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie des propriétés du produit.